

J'ai un projet de recherche collaborative de type CIFRE avec un sujet défini et un budget prévisionnel



- Je contacte mon/ma chargé(e) de valorisation à la DR
- Je contacte l'ED pour monter le dossier (plateforme ADUM)
- Je contacte Uteam pour aide au montage budgétaire

J'envoie la lettre d'engagement UTC sur les principes PI* au partenaire industriel

TOGETHER : je crée le projet, je remplis les 6 rubriques et je transmets en cliquant sur « Enregistrer et Transmettre »

Validation par les DD, DU, IHS

Validation DR

Uteam commence la rédaction du contrat de collaboration

L'ED rédige la lettre d'admission « sous réserve »
L'entreprise peut soumettre le projet à l'ANRT

Accord ANRT

L'ED est informée et peut inscrire le doctorant
Uteam finalise la signature de la convention de collaboration CIFRE

Personnel laboratoire

DD : Directeur(trice) de Département
DU : Directeur(trice) d'Unité
IHS : Ingénieur(e) Hygiène et sécurité
DR : Direction à la Recherche
ED : École Doctorale

ANRT : Association Nationale de la Recherche et de la Technologie